



L'AUTREMENT

"Arrêtons de nous demander ce que notre village pourrait faire pour nous, et demandons-nous ce que nous pourrions faire pour notre village"

Janvier 2008

Éditorial

Bonjour 2008

Boules et guirlandes rangées, cotillons et confettis ne sont plus que les souvenirs d'une agréable soirée, l'année 2007 est bien finie. Moments de fête, de partage et de rassemblement chaleureux. Qui ne souhaiterait prolonger ces instants plus longtemps ?

2008 est là ! Je vous adresse tous mes vœux de santé et de prospérité.

**Avec l'équipe de Lambesc Autrement,
je fais celui qui me tient particulièrement à coeur :**

Redonner ensemble une âme à notre Cité !

La convivialité, il est urgent de la recréer, pour que notre petite ville conserve son charme. Et "l'agir localement" titre du premier édito de la Lettre de Lambesc Autrement en 1994, est plus que jamais d'actualité. Cet "agir localement", les femmes et les hommes de Lambesc Autrement le mettent en pratique. Beaucoup œuvrent avec discrétion, bénévolement dans les associations. D'autres, comme moi, agissent dans l'opposition politique au Maire sortant.

Notre vision de la citoyenneté, c'est l'ouverture politique, la participation active de la population à l'évolution de la Cité. Elle refuse le repli sur soi, amène à prendre en compte l'environnement global, indissociable de notre politique locale. Les constats des experts qui s'imposent largement dans la politique nationale ou internationale, de Kyoto à Bali en passant par le Grenelle de L'Environnement, nous incitent vivement à changer de modes de vie et de consommation.

Notre projet :

**Engager Lambesc dans un développement exemplaire
respectueux de la diversité de nos territoires**

Les services à la population ont été fortement dégradés par la récente croissance immobilière. Nous rattraperons le retard accumulé et nous mettrons en place les équipements et services attendus par tous les Lambescains.

- écoles, crèches...
- salles socioculturelles et sportives...
- services publics redimensionnés et adaptés (Poste, Services sociaux...)
- plan de déplacement urbain : circulation, stationnements, transports...
- analyse et réponse rapide aux besoins locaux de logements sociaux et intermédiaires...

Tout cela avec le souci constant d'utiliser au mieux l'espace, l'énergie, la ressource en eau ; de favoriser le recours aux énergies renouvelables ; d'inciter aux déplacements doux (vélo, transports en commun, covoiturage...), sans augmenter la pression fiscale. Les idées développées par Robert Célaire et Lambesc Autrement en 1994 ont mûri. Aujourd'hui avec notre équipe, je suis prêt à les mettre en œuvre.

Les 9 et 16 mars, gagnons ensemble pour Lambesc.

Jean-Philippe Labrouve

Conseiller municipal de l'opposition depuis 1995



**Jean-Philippe
Labrouve**

*tête de liste de l'équipe
Lambesc Autrement*

À notre permanence

tous les vendredis et samedis matin
de 10h à 13h :

25 rue Grande, face au Jacquemart

Par téléphone : 04 42 92 81 32

Par courriel :

lambesc.autrement@free.fr

Sur notre site/blog internet :

<http://lambesc.autrement.free.fr>

VENEZ NOMBREUX !

● **aux Vœux 2008**

au local 25, rue Grande
samedi 19 janvier de 11 à 13h

● **à la Soirée de soutien**

Salle du Saurin
vendredi 8 février à 21h

● **participer à
notre Arbre à Vœux**

au local 25, rue grande
tous les vendredis et
samedis matin de 10 à 13h



Monsieur le Maire, politiquement, je suis du même bord que vous, mais je vais vous dire pourquoi je ne voterai plus pour vous !

Lorsque je me suis installé à Lambesc, comme de nombreux nouveaux arrivants j'ai fait confiance à l'équipe en place et, fidèle à mes convictions, je vous ai apporté mon soutien. J'ai espéré voir mener, dans un village attachant et accueillant, les actions qui lui permettraient de rentrer de plein pied dans la modernité tout en respectant ses particularités et ses atouts.

Au fil des ans, comme la plupart des Lambescains intéressés par l'avenir de leur commune, j'ai suivi les différents dossiers de la vie municipale et j'ai vite déchanté.

Une gestion communale transparente ?

Dès mon arrivée à Lambesc, j'ai entendu parler des "affaires" financières du foyer repas où les conclusions ont été finalement passés sous silence. Puis d'un véhicule personnel devenu véhicule de fonction après transaction auprès d'un garagiste... Plus tard, pour définir le sens de circulation de la rue Grande, payer cher des honoraires de cabinets spécialisés et prendre ensuite une décision qui va à l'encontre de leurs recommandations, du bon sens et de la volonté de la population. À quoi bon payer des honoraires, si vous décidez seul ?... Plus récemment, avoir laissé se construire dans des zones de campagne à 10 000 m² de nombreuses constructions en profitant de lacunes dans la réglementation du POS (Plan d'Occupation des Sols), alors que vous auriez pu intervenir...

Une vision d'avenir pour la commune ?

En votre qualité de vice président de la Communauté du Pays d'Aix, vous avez obtenu plus de bus pour aller à Aix, parfait ! Mais vous avez accepté que Lambesc devienne la ville dortoir d'Aix en laissant se construire une multitude de nouveaux immeubles. Vous avez accepté l'agrandissement de la zone artisanale à 17 ha, parfait ! Mais pourquoi en pleine pinède ? Des bâtiments de 10 mètres de haut vont donc y voir le jour, aucun accès n'est possible ou prévu depuis la D7 ou la route de Salon et un afflux de véhicules va traverser le village.

Comme vous avez dilapidé les réserves foncières, où va-t-on construire les écoles et autres crèches dont vont avoir besoin les 300 nouvelles familles qui vont s'installer dans les prochaines semaines ? Vous savez très bien qu'il faut plusieurs années pour voir sortir de terre une école, pourquoi n'avoir rien fait ? Qu'avez-vous fait pour développer les crèches, alors qu'une centaine d'enfants sont en liste d'attente chaque année ; il a fallu que des Lambescains se manifestent bruyamment pour faire bouger les choses. Drôle de façon de gérer la ville... À cause de votre négligence, tous les Lambescains vont devoir batailler pour trouver des solutions à des problèmes pourtant prévisibles.

Et le développement durable ?

Les Lambescains entendent depuis peu votre discours sur l'écologie, signe d'un revirement soudain (car porteur électoralement ?) vers le développement durable ; la ficelle est un peu grosse quand durant votre mandat le village a été bétonné, la pinède destinée à devenir zone artisanale, le covoiturage signalé par un misérable panneau au parking Beaudoux. Vous autorisez les panneaux solaires mais avec de telles restrictions que cela interdit de fait l'installation de systèmes de chauffage solaire ou photovoltaïques ! Et des exemples comme ceux là sont vraiment trop nombreux.

Un mandat de trop

Vous avez été largement élu en 2001 et vous auriez dû profiter de cet élan pour faire entrer Lambesc dans le 21^{ème} siècle. Au lieu de cela, vous vous êtes coupé de l'opinion des Lambescains, des associations, des gens de bonne volonté, car vous avez fait comme bon vous semblait. Souvent au mépris de l'opposition et parfois même de vos propres troupes. Votre autoritarisme est légendaire à Lambesc, mais aussi, hélas pour nous, bien au-delà. Je peux partager vos idées libérales, mais avec une gestion transparente et au service d'un vrai projet, ce que personnellement j'attendais.

Votre gestion municipale a été très décevante, c'est pourquoi j'ai décidé de soutenir ceux qui privilégient sans conteste l'intérêt collectif de Lambesc. J'invite tous les Lambescains qui se retrouvent dans mes propos à rejoindre Jean-Philippe Labrouve. Avec son équipe ouverte aux gens de droite comme vous, de gauche ou d'ailleurs, il saura relever le défi pour gérer Lambesc, Autrement !

Hubert Bachelard

Plan Local d'Urbanisme ou comment bâtir la Cité de demain

Il y aura urgence pour la prochaine équipe municipale à se saisir de ce dossier. En effet, la modification du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan local d'Urbanisme) a été lancée en 2005 par le Maire sortant puis, face à l'inquiétude légitime et grandissante des Lambescains **et sous la pression des élus de Lambesc Autrement**, arrêtée car incompatible avec l'urbanisation massive alors en cours. Il a fallu, pour mettre un frein à ce processus, modifier en catastrophe le règlement du POS fait en 2000, pour le rendre plus restrictif.

Aujourd'hui, le projet de PLU est relancé. Le bureau d'étude SEBA a été désigné en septembre 2007 et réalise un nouvel état des lieux. Il faudra donc plusieurs mois avant qu'il n'aboutisse, la date la plus probable d'entrée en vigueur du nouveau PLU est début 2009.

Un premier constat saute aux yeux lorsqu'on se penche sur la loi Urbanisme et Habitat. On ne peut plus agir comme si l'espace était disponible à volonté, l'accès aux réseaux (eau, électricité, assainissement, etc.) **et la création de voirie** (rues et routes) **multipliables à l'infini.**

Il faudra que, préalablement au futur PLU, soit faite la présentation :

- du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) **qui est de la compétence de la Mairie**
- du projet des communes appartenant à un même bassin de vie ou Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) **élaboré par la CAPA** (Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix)

Le PADD présente le projet de la commune pour l'aménagement et la protection de l'environnement sur son territoire.

Le SCOT devra présenter un état des lieux de l'environnement et une évaluation des besoins de développement. Il précisera, tout en ménageant l'équilibre entre urbanisation, espaces naturels et agricoles, les orientations d'aménagement : implantations commerciales, logement, déplacements, etc.

À ce jour, seul le périmètre du SCOT a été largement défini, il couvre tout le territoire de la Communauté du Pays d'Aix. Quant au PADD de Lambesc, nous préparons ce dossier depuis longtemps, il sera traité de manière efficace en préalable au PLU.

*Vous souhaitez réagir ou témoigner :
<http://lambesc.autrement.free.fr/BLOG>*

Une gestion efficace et pérenne des espaces

Notre vision du plan d'aménagement

Très vite nos élus proposeront un plan d'aménagement de notre territoire qui prendra en compte les nécessités futures d'un développement respectueux de notre environnement, qui sera à la fois au service des habitants dans leur vie quotidienne (pour les déplacements et l'accès aux services, aux bâtiments publics, aux lieux de détente...) et qui permettra une gestion efficace et pérenne des espaces dévolus au commerce, aux entreprises, à l'artisanat, à l'agriculture, aux forêts...

Un véritable Plan de Déplacement Urbain (PDU) sera rapidement élaboré et mis en place, qui permettra de prévoir des lieux de stationnement aux abords du centre ville, et des possibilités de déplacements facilités par des rues et des itinéraires réaménagés, et par des offres de transport diversifiées.

L'implantation de tout nouvel équipement public (crèche, école, salles culturelles et sportives, etc.) ou de zones à vocation artisanale ou commerciale, tiendra compte de l'importance et de la fréquence des déplacements induits. Ce critère de choix sera largement pris en compte, tout comme la facilité de stationnement sur les sites étudiés.

*Le Plan d'Aménagement
de Développement Durable (PADD)
sera largement imprégné
de l'histoire territoriale de Lambesc.*



ent du territoire de Lambesc

Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) sera aussi largement imprégné de l'histoire territoriale de Lambesc. Le passé agricole toujours très présent et notre patrimoine agricole et forestier, l'un des plus importants dans le département, seront le socle du projet environnemental.

Bien sûr, nous serons très attentifs, dans les documents d'urbanisme, à protéger et valoriser ces espaces. Cela ne signifie pas d'en faire des sanctuaires, mais, en partenariat avec tous les utilisateurs, de prendre les mesures nécessaires pour que les espaces agricoles ou forestiers ne deviennent pas demain des zones potentielles d'urbanisation désordonnée (voir le mitage au sud de Lambesc dans les zones NB2 en particulier).

Par ailleurs, toute urbanisation nouvelle sera modérée et limitée à la proximité immédiate du centre ville (Zones NB1).

En ce qui concerne le SCOT (Schéma de COhérence Territorial), il faudra sans doute attendre les résultats des élections de mars 2008, pour que les élus de la Communauté du Pays d'Aix s'y attellent. Nous pourrons alors mesurer la volonté réelle de faire de ce document une référence en matière d'aménagement durable des 34 communes du Pays d'Aix.



Pour un centre ville ressuscité, symbole du dynamisme retrouvé de Lambesc



Plan de Déplacement Urbain ou cor

Bien que nous vivions dans une commune de taille relativement modeste, chacun peut mesurer l'augmentation constante des difficultés en matière de circulation automobile et de stationnement. Et les prochaines évolutions démographiques ne devraient pas arranger les choses !

Notre engagement sera total pour rechercher des solutions durables pour l'avenir.

Pour Lambesc Autrement, ce sujet a toujours été une préoccupation majeure car, au-delà des inconvénients automobiles, nous pensons que ce problème aura inévitablement des répercussions directes sur le commerce de proximité, le lien social et, à terme, la pérennité d'une véritable qualité de vie.

Une large consultation locale

Avant d'énoncer nos propositions, nous rappelons que notre réflexion s'appuie sur des expériences concrètes et réussies dans de nombreuses villes et que toute réalisation future ne sera engagée qu'après une large concertation locale voire, si nécessaire, faire l'objet d'une consultation démocratique.

Un des principes que nous proposons est la mise en place d'une "zone 30" dans le centre ancien, comprenant aussi les voies périphériques (National, Gambetta, Mirabeau, République) et le secteur des écoles.

Ce dispositif a pour objet de :

- Promouvoir un partage équitable de l'espace urbain entre tous les usagers : voitures, vélos, piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite.
- Faire évoluer durablement les comportements automobiles.
- Réduire la vitesse et directement l'impact sur la gravité des accidents de la route.
- Réaliser un environnement moins bruyant, moins pollué et donc plus sain et plus convivial.



Comment faire revivre le centre ville

Pour cela, des systèmes physiques doivent être réalisés sur la voirie. Ils s'accompagnent d'une réflexion globale sur les sens de circulation, les aires de stationnement et les aménagements urbains : places, trottoirs, jardins d'enfants, implantation des transports collectifs et mise en valeur du secteur commerçant.

Le planning de réalisation des travaux prendra en compte :

- les capacités de financements de la commune par un échelonnement supportable des dépenses,
- le maintien de conditions optimales d'accès et d'exploitation des commerces.

Ce type de projet peut aboutir, en réalisant les travaux secteur par secteur chaque année pour induire un moindre impact sur la vie des habitants et commerçants.

Nous sommes conscients que ce dossier est difficile. Si à court terme l'immobilisme semble encore permis, à long terme, cela serait la pire des solutions, qui conduirait à l'asphyxie progressive du centre ville.

Un projet "gagnant-gagnant"

Depuis sa création dans le code de la route par décret du 29 novembre 1990, la "Zone 30" a rencontré unanimement un grand succès avec 2000 réalisations sur les 10 premières années et 85% de satisfaction sur les sites implantés.

Rappelons ici que cette solution n'a rien à voir avec ce qui a été mis en place sur la sortie Sud-Est du village en direction d'Aix-en-Provence. La mise en place de «dos d'âne» et de panneaux "Zone 30" n'en est qu'une version fautive, caricaturale, réalisée en dépit du bon sens et sans aucune cohérence avec les préconisations officielles.

Notre objectif : remettre en route le cœur du village, au bénéfice de tous.

Vous souhaitez réagir ou témoigner : <http://lambesc.autrement.free.fr/BLOG>

En toute sérénité !

Notre commune est en train de devenir une petite ville, ce qui pourrait accroître les problèmes de sécurité. Il convient d'y être attentif, afin de préserver la tranquillité à laquelle sont attachés les Lambescains. Notre action s'organisera dans les directions suivantes :

● *État des lieux*

Le Maire sortant n'a jamais tenu informée la population ni mené de réflexions au sein du Conseil municipal sur la sécurité. Il est temps de le faire, en concertation avec la Gendarmerie et la Police municipale.

● *Une action transparente*

Un groupe local de prévention de la délinquance avait déjà été mis en place, mais il ne s'est réuni qu'une fois. Nous activerons cette «commission prévention et sécurité». Par souci de transparence, nous proposerons à des élus de l'opposition, voire à des personnes extérieures au Conseil municipal, d'y siéger. Tous les semestres elle fera le point et son bilan sera rendu public chaque année. C'est la garantie que la politique de sécurité soit au service de tous.

● *Priorité à l'efficacité*

La «commission prévention et sécurité» proposera les actions à mener. Quelques exemples concrets : créer les conditions d'accueil des victimes et plaignants ; pointer les routes et rues de la commune qui font l'objet de comportements trop souvent dangereux ; prévenir et contrôler ceux qui peuvent déboucher sur de la violence, de l'abus de drogue ou d'alcool, des nuisances sonores... que ce soit en ville ou dans les zones de campagne.

● *Valoriser les missions de la police municipale*

Son action doit être dynamisée, notamment par des actions au contact direct de la population pour cerner les problèmes rencontrés dans les différents quartiers.

● *Vidéo-surveillance ?*

La municipalité sortante en a fait un gadget-miracle. Cet outil peut s'avérer utile à certains endroits sensibles. Mais il coûte très cher à l'installation, à l'entretien et à l'utilisation. Il convient donc, en priorité, de mettre d'abord sur les rails une véritable politique de prévention et de sécurité en utilisant les moyens existants.

Vous souhaitez réagir ou témoigner : <http://lambesc.autrement.free.fr/BLOG>



Témoignage

Les prochaines élections municipales de 2008 seront l'occasion de faire un constat sur le mandat écoulé et aussi le moment de faire des choix pour l'avenir. Le conseil municipal sortant a eu comme seule priorité, le souci, certains diront l'insouciance, de donner aux sociétés immobilières, l'opportunité de construire sur les réserves foncières que la municipalité précédente avait eu la prévoyance d'acquérir. Ce choix, de « bâtisseur » n'est pas en lui même répréhensible, (compte tenu de la situation immobilière de notre région), c'est plutôt la désinvolture avec laquelle cela été mis en œuvre. Peu de respect pour le passé historique et architectural de notre ville, aucune pensée pour les besoins économiques et sociaux de notre présent et un manque d'imagination pour les besoins de l'avenir. Cette urbanisation excessive semble être, aujourd'hui, plus un acte de soumission qu'une réalisation choisie et pensée.

Cela veut dire que toute équipe, ambitieuse de vouloir gérer notre ville demain, se trouve maintenant, dans une situation difficile. Il serait malhonnête de prétendre que la prochaine municipalité puisse avoir une grande liberté de manœuvre, si on veut gérer de manière responsable les finances locales. Obligatoirement la priorité sera donnée aux investissements nécessaires dûs à la croissance importante de la population : écoles, voiries, etc.

Étant données ces réalités, dans un contexte économique morose, la tâche est grande. Sans vouloir faire de l'autosatisfaction outre mesure, notre association a eu le mérite, par le passé, d'avoir été perspicace en ce qui concerne les réalités de notre époque.

Nous avons eu la conviction, avant que cela ne soit dans l'air du temps, que dans l'intérêt général d'une commune, il est important de faire appel à toutes les personnes compétentes, volontaires et passionnées. Notre commune a assez de problèmes à résoudre sans avoir à diviser les énergies volontaires, soit par des clivages politiques dépassés ou des ambitions personnelles. Nous avons par le passé, dû subir les attaques les plus désobligeantes sur notre regard envers les problèmes environnementaux et écologiques. Ce sont les mêmes qui aujourd'hui se bousculent au portillon pour se peindre en vert ! Nous avons toujours été méfiants envers l'intercommunalité, sentiment qui se voit confirmé par le rapport critique de la Cour des Comptes.

Le monde est en train de changer rapidement, les valeurs, les habitudes, l'équilibre économique et politique, en somme, nos certitudes. Dans ce contexte, plus que jamais, il est urgent de se réunir autour d'un projet responsable, actuel et ambitieux.

Certains voudraient se complaire dans la nostalgie du passé, ce n'est ni possible ni souhaitable. Par contre, nous devons tous, anciens et nouveaux, redonner une identité à Lambesc. Nous devons redonner un sens à notre ville. Pour cela, il est primordial de trouver l'assise économique propre à créer la richesse qui garantisse nos infrastructures et la possibilité d'investir dans des projets divers.

Suite à nos résultats, (29% en 1995, 45% en 2001) notre association Lambesc Autrement a été, pendant deux mandats, la seule force d'opposition à la municipalité actuelle. Après ces longues années d'apprentissage, nous sommes prêts à relever le défi qui nous attend.

Pendant les législatives de juin 2007, j'ai eu le plaisir, à titre personnel, de faire campagne pour notre nouveau député Bernard Reynes. Son intelligence, sa capacité de travail et son écoute me semblaient des qualités nécessaires pour bien représenter notre circonscription.

Adhérent de la première heure de Lambesc Autrement, je suis aujourd'hui fier de faire campagne pour Jean-Philippe Labrouve dont j'apprécie depuis toujours les compétences et l'intégrité, et pour lequel j'éprouve une profonde amitié.

Francis Wishart

Vous souhaitez réagir ou témoigner : <http://lambesc.autrement.free.fr/BLOG>

L'AUTREMENT

Ce numéro spécial élection a été réalisé par l'ensemble du Comité de Campagne rassemblé autour de Jean-Philippe Labrouve

Responsable distribution :
Jeanine Roure

Relayée par nos 25 distributeurs bénévoles.
Merci pour leur dévouement à Lambesc Autrement.

Lambesc Autrement

25, rue Grande - 13410 Lambesc
Téléphone : 04 42 92 81 32

Courriel :
lambesc.autrement@free.fr

Site/Blog internet :
<http://lambesc.autrement.free.fr>

À suivre...

Un prochain L'Autrement vous détaillera nos propositions sur les thèmes suivants :

**Emploi, économie,
commerce,
petite industrie...**

Agriculture, forêts...

Solidarité, social...

**Culture, sport, tourisme,
citoyenneté...**

Budget...

Vous pouvez soutenir et adhérer à l'association en remplissant ce bulletin et l'adresser à :

Lambesc Autrement

25, rue Grande 13410 Lambesc

- adhésion simple, 22 €
- adhésion couple, 33 €
- adhésion famille, 44 €
- soutien,€

Nom :

Prénom :

Adresse

.....

Téléphone

Courriel

Règlement par chèque à l'ordre de "Lambesc Autrement". Merci.